

ZONES NON AGRICOLES ET PÉPINIÈRES ORNEMENTALES



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°112 - vendredi 5 octobre 2018

SOMMAIRE

Ravageurs	2
Aleurodes sur agrumes, <i>Dialeurodes citri</i>.....	2
Brun du pélargonium, <i>Cacyreus marshalli</i>.....	2
Cochenilles	3
Noctuelle sur gazon, <i>Tholera cespitis</i>.....	4
Piéride du chou, <i>Pieris brassicae</i>.....	5
Processionnaire du pin, <i>Thaumetopoea pityocampa</i>.....	5
Puceron du laurier rose, <i>Aphis nerii</i>.....	6
Punaise diabolique, <i>Halyomorpha halys</i>.....	7
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>.....	7
Pyrale du jasmin, <i>Palpita unionalis</i>.....	8
Scolyte sur laurier sauce, <i>Xylosandrus compactus</i>.....	8
Thrips du ficus, <i>Gynaikothrips ficorum</i>.....	9
Tigre du laurier sauce, <i>Stephanitis lauri</i>.....	9

Bulletin de santé du végétal - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Ravageurs

Aleurodes sur agrumes, *Dialeurodes citri*

Des **attaques** d'aleurodes sur agrumes sont signalées dans les Alpes-Maritimes à Antibes, Vallauris, Le Cannet et Mandelieu-la-Napoule. Les populations sont **faibles** pour le moment.

Cet homoptère originaire d'Asie est très **polyphage**. Il s'attaque aux agrumes principalement mais aussi aux troènes, frênes, lilas, forsythia, lilas des Indes, figuiers, kakis, grenadiers et pruniers. L'adulte mesure **1,4 mm**, il est de couleur **jaune** recouvert de **cire blanche**. Les larves sont **jaune-vert et plates**. **Trois vols** ont lieu au cours de l'année, le premier en **avril-mai**, le second au mois **d'août** et le troisième au début de **l'automne**. *Dialeurodes citri* produit une quantité importante de **miellat** entraînant ainsi l'apparition de **fumagine** sur les feuilles.

La **coccinelle** *Clitosthetus arcuatus* (« mini-coccinelle ») prédatrice d'aleurodes mesurant entre 1.3 et 1.5 mm de long) et l'**hyménoptère** *Encarsia lahorensis* sont connus pour être de bons **régulateurs de cet aleurode**.



Photo: *Clitosthetus arcuatus* (Gilles San Martin)

Brun du pélargonium, *Cacyreus marshalli*

Des dégâts important de brun du pélargonium sur Lavatere maritime sont observés à Fréjus dans le Var.

Ce papillon originaire d'Afrique du Sud a été introduit en France à la fin des années 1990. L'adulte est un **petit papillon** aux ailes **brunes bordées d'une frange blanche entrecoupée de marron**. Dans le sud de la France ce papillon présente au moins **trois vols de mi-mars à fin octobre**. Les œufs sont déposés sur les feuilles. Dès leur éclosion les jeunes chenilles **pénètrent à l'intérieur des feuilles** en y creusant des **galeries**. Les chenilles migrent vers les pétioles en consommant les tissus internes provoquant leur **fragilisation**. Elles terminent leur croissance en dehors des tissus de la plante en consommant les parties les plus tendres des feuilles et des bourgeons floraux.

La chenille de ce papillon est **vert**, marquée de **rose** et piquée de **poils raides et blancs** sur son dos. Elle **ressemble aux boutons floraux** qu'elle dévore.



Photo : Dégâts causés par la chenille du Brun du Pelargonium (FREDON Paca)



Photo : Adulte du Brun du pélargonium (Touroult, MNHN)

Il n'existe pas de moyens de biocontrôle connus à ce jour. Cependant dans son aire d'origine ce papillon est régulé par un cortège de parasitoïdes et de prédateurs.

Cochenilles

Différentes **attaques de cochenilles** sont signalées actuellement par les observateurs. Les cochenilles sont des insectes **piqueurs-suceurs**. Elles sont regroupées en **trois groupes** en fonction de leurs caractéristiques morphologiques : les **cochenilles à corps mou** (où l'on retrouve les cochenilles farineuses ou cochenilles blanches), **sans bouclier protecteur** elles sécrètent des **filaments cireux** pour protéger les œufs ; les **cochenilles à carapace ou lécanines** dont la femelle a le **corps lisse et dur** recouvert d'une **carapace** ; les **cochenilles à bouclier ou diaspines** dont la femelle a un corps mou recouvert d'un **bouclier** (que l'on peut soulever pour apercevoir le corps).

La **cochenille australienne**, *Icerya purchasi*, est observée sur Pittosporum dans le secteur de Fréjus, le niveau d'infestation est **élevé**. Les femelles sont **rouge-brique** avec des **antennes brun foncé** et les **pattes brun foncé** à noir. Leur corps est **ovale** et orné de **minces filaments cireux**. Les mâles mesurent **3 mm** de long et sont de **couleur jaunâtre**. Ils possèdent des **antennes et des pattes de couleur brune**. Contrairement aux femelles ils sont **ailés**. Ces cochenilles provoquent des **déformations** et des **suintements** sur les feuilles et les fruits de par leur pique d'alimentation. Puis la **fumagine** se développe sur le végétal **affectant la photosynthèse** et la **vigueur** de la plante.



Limitier les traitements chimiques permet comme certaines coccinelles et principalement

Photo : Cochenille australienne (Fredon PACA) *Rodolia cardinalis* qui est un **prédateur** de la cochenille australienne.

La **cochenille farineuse**, *Pseudococcus viburni*, est signalée à Fréjus sur plusieurs végétaux (Euphorbe, Bidens et Lavatère maritime). Le niveau d'infestation est **modéré à important**. Le corps de cette cochenille est recouvert d'une **épaisse couche de sécrétion farineuse**. Les œufs sont pondus dans des **sacs cotonneux agglomérés** et collés aux supports. Les **dégâts** causés sont les mêmes que ceux cités au-dessus pour la cochenille australienne.

Noctuelle sur gazon, *Tholera cespitis*

Les observateurs signalent des **attaques importantes** de noctuelle du gazon dans les Alpes-Maritimes à Vallauris, Mouans-Sartoux et Antibes.

Les noctuelles sont **des papillons nocturnes**. C'est la **larve** (chenille) qui est le **stade néfaste** aux cultures. Il existe de nombreuses espèces de noctuelles dont certaines ont des gammes d'hôtes plus spécifiques que d'autres. Celle du gazon, *Tholera cespitis*, se nourrit de **graminées** utilisées dans les gazons. Les chenilles sont **sans poils**, elles possèdent **trois paires de vraies pattes** et **5 paires de fausses pattes**, elles sont **gris-brun** et se lovent lorsqu'on les dérange.

Les larves sont préjudiciables par leur **attaque d'alimentation au niveau du collet et du stolon sur des jeunes semis**. Les zones attaquées finissent par **sécher** et la surface de l'herbe s'arrache facilement. Les adultes provoquent aussi des dégâts par leurs **trous de sorties**, qui sont surtout dommageables sur les greens des golfs.

Les larves ont de nombreux **ennemis naturels** comme **les oiseaux, les mouches tachinaires, les parasitoïdes, les carabes et les staphylins**. Des préparations à base de *Bacillus thuringiensis* ou de **nématodes entomopathogènes *Steinernema carpocapsae*** peuvent avoir une efficacité sur les jeunes chenilles.



Photo : Chenille de noctuelle du gazon (J. Estournel, Les Jardins d'Oleas)

Piérade du chou, *Pieris brassicae*

Des foyers de piérade du chou ont été signalés dans les Alpes-Maritimes (Gattieres, Vallauris et Le Cannet).

Des **dégâts faibles à modérés** sont constatés **sur les feuilles**. Les chenilles **rongent l'épiderme** des feuilles, puis le tissu végétal dans sa globalité en prenant soin de ne **pas consommer les nervures** des feuilles. Les piérides attaquent en particulier les **feuilles dégagées**. De plus, leurs excréments, délayés par la pluie ou la rosée, s'accumulent dans le cœur de la plante. Ces chenilles ont un **instinct grégaire**, ce qui est bien souvent la raison de la fulgurance des attaques.



Photo : Colonie de chenilles sur le revers d'une feuille (FREDON PACA)



Photo : Dégâts sur feuilles (FREDON PACA)

Concernant la lutte, de manière préventive, il faut favoriser la présence de **prédateurs naturels**. Les carabes, les coccinelles, les chrysopes et les guêpes parasites sont d'autant d'ennemis de la piérade.

Pour cela, il est possible d'installer des **abris à insectes** et de **limiter les traitements chimiques**.

De plus, certaines plantes comme la tomate, le céleri, l'ail, le thym et le romarin, éloignent et **dissuadent les piérides de pondre**.

En cas de forte infestation, l'application **d'un insecticide biologique** à base de *Bacillus thuringiensis* peut être réalisée.

Processionnaire du pin, *Thaumetopoea pityocampa*

Le **suivi spécifique de la chenille processionnaire du pin** indique des **relevés nuls** dans 3 départements de la région à Avignon (84), Cuers et La Crau (83) et Port-de-Bouc (13).

Ces observations reposent sur le suivi de pièges à phéromone installés sur des sites de références en PACA. Le piège de type **entonnoir avec ailettes** diffuse une **phéromone sexuelle** qui attire les papillons mâles. Ces derniers entrent dans le piège par le haut au niveau des ouvertures, et ne peuvent plus s'échapper. Ils meurent ensuite d'épuisement.

Les interventions à base de la **préparation biologique *Bacillus thuringiensis*** doivent être effectuées afin d'atteindre des **chenilles de 2ème ou 3ème stade larvaire**. L'observation **des stades larvaires** est donc primordiale à cette période de l'année.

L'adulte est un **papillon nocturne** qui a une durée de vie de quelques jours. Après l'accouplement la femelle fécondée dépose ses œufs **sur les aiguilles de pins**. Les jeunes chenilles éclosent environ un mois après la ponte.

Les chenilles tissent des **nids provisoires** et se nourrissent en **dévorant le limbe des aiguilles**. Au fur et à mesure de l'épuisement de nourriture, elles s'éloignent des nids temporaires, puis confectionnent **leur nid définitif**, pour **passer l'hiver**. L'année suivante, à la sortie de l'hiver les chenilles quittent l'arbre en formant de **véritables processions**, descendant de la cime de l'arbre, le long du tronc pour atteindre le sol et **s'enfouir** à quelques centimètres de profondeur. Elles tissent leur cocon pour ensuite atteindre leur forme adulte et se transformer en **papillon**. Les chenilles processionnaires du pin se nourrissent du feuillage et provoquent ainsi **l'affaiblissement** des arbres, mais ont également un **impact sur la santé humaine et animale** car les poils des chenilles sont **urticants et allergisants** (danger lors des processions).

Il est possible **de réduire ce potentiel** et donc de **limiter les dégâts** pour les années à venir dans les zones sensibles en combinant plusieurs **techniques alternatives** : mise en place de **pièges à papillons** avant le début des premiers vols, et **d'éco-pièges** pour les chenilles lors des processions en début d'année, installation en automne de **nichoirs** pour les oiseaux insectivores (principalement la mésange), **destruction mécanique** des nids d'hiver...

Puceron du laurier rose, *Aphis nerii*

Des pucerons sont observés sur laurier rose et dans les Alpes-Maritimes (Vallauris, Antibes, Le Cannet et Mougins). **Le niveau de population est actuellement faible et les rafraichissements progressifs des températures nocturnes devraient entraîner une régression naturelle.**

Le puceron du laurier rose est un insecte **parthénogénétique** (les femelles se reproduisent entre-elles) et **vivipare** (plutôt que de pondre des œufs, la femelle dépose directement des larves sur les feuilles). Il vit en **colonies** généralement sur la partie terminale des pousses et des inflorescences.

Les dégâts générés sont dus à la **succion de la sève du phloème**. Ils sont donc essentiellement **d'ordre esthétique** et auront ainsi un impact en pépinière car ils déprécient la valeur commerciale des plantes. De fortes attaques peuvent toutefois entraîner **l'installation de fumagine** sur le feuillage conséquence du miellat produit par les pucerons.

De nombreux **ennemis naturels** sont décrits pour **réguler** les populations de pucerons : des hyménoptères parasitoïdes, des prédateurs généralistes comme les larves de syrphes, les chrysopes, les hémérobes et les coccinelles. La **suppression des jeunes pousses atteintes** en tout début d'infestation permet généralement de réguler efficacement les populations.



Photo : colonie de pucerons sur Laurier rose (photo : FREDON PACA)

Punaise diabolique, *Halyomorpha halys*

Des punaises sont observées à l'intérieur des maisons dans les secteurs de Gattieres et Saint-Jeannet dans les Alpes-Maritimes.

Cette punaise de **grande taille** (12 à 17 mm) est **brun-jaune avec des ponctuations noires**. Depuis le début de l'année 2016 de nombreux spécimens ont été récoltés dans des maisons des Alpes-Maritimes. **Cette punaise est extrêmement polyphage et se nourrit du feuillage d'arbres fruitiers** (pommier, poirier, prunier, cerisier, agrumes, kaki, figuier...), **de vignes, de légumes** (haricot, pois, asperge, concombre, poivron...), **grandes cultures** (maïs, soja, tournesol), **plantes ornementales** (Paulownia, rosier, hibiscus, laurier rose, cyprès, magnolia...), **arbres** (érables, saules, noisetiers, frênes, platanes...).

Les larves et les adultes se nourrissent en **piquant les feuilles, les tiges, les fruits et les graines**. Les piqûres de nutrition sont à l'origine des symptômes suivants : **avortements** de fleurs, **chutes** de jeunes fruits, **décoloration** et **changement de consistance** des fruits, des gousses et des graines.

On observe également une **diminution des populations** d'autres espèces de punaise, comme la punaise verte *Nezara viridula*, dans les secteurs où la punaise diabolique est présente. En effet, elle occupe les mêmes **niches écologiques** et a donc un **impact sur la biodiversité**.



Photo : Adulte de punaise diabolique (Photo : INPN – MNHN)

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Les pièges à papillon de la pyrale du buis installés sur un site des Alpes Maritimes à Saint Jeannet (2 pièges) et un site du Var à La Crau (1 piège) font apparaître la **fin du vol** (relevés nuls).

L'installation de pièges à phéromones permettra de **limiter le nombre de chenilles**. L'observation attentive des plantes permettra de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque les chenilles seront visibles **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** sera alors appropriée en situation d'infestation.



Photo : Chenille de pyrale du buis (Fredon Paca)

Pyrale du jasmin, *Palpita unionalis*

Des attaques **importantes** de pyrale du jasmin sont notifiées sur **oliviers** dans le secteur de Saint-Laurent-du-Var dans les Alpes-Maritimes.

La pyrale du jasmin effectue **plusieurs générations par an**, depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Les premiers adultes apparaissent **en mars-avril**. Une génération dure **entre 30 et 40 jours**. L'adulte est un **papillon blanc avec le bord des ailes beige-ocre**. Les larves sont des **chenilles vertes avec une tête jaunâtre**. Elles se nourrissent des **jeunes pousses** et des **bourgeons** terminaux des oléacées. En cas de fortes infestations, les chenilles peuvent attaquer les fruits. Ce ravageur est problématique uniquement sur **les jeunes sujets**.



Photo : Pyrale du jasmin adulte (MOREL D)

Néanmoins il existe un nombre important de **guêpes parasitoïdes** permettant sa régulation.

Scolyte sur laurier sauce, *Xylosandrus compactus*

Des dégâts liés à *Xylosandrus compactus* sont observés sur laurier sauce dans le Var (Saint-Raphaël) et dans les Alpes-Maritimes (Antibes, Grasse et Le Rouret).

Xylosandrus compactus est un insecte xylo-mycétophage. C'est-à-dire qu'il **se développe dans le bois** au niveau des galeries creusées par des femelles adultes. Les larves se nourrissent de champignons qui tapissent ces galeries. Ce scolyte est **brun foncé ou noir**. Les femelles mesurent environ 2 mm contre 1mm pour les mâles. Le **pronotum** (partie située entre la tête et l'abdomen) est **arrondi** avec six ou huit **dentelures** sur le bord avant. Ses **élytres sont rainurés** et présentent des **perforations**. Les œufs sont **blancs, lisses et ovoïdes**. Ils mesurent environ 0,5 mm de long. Les larves sont de couleur **blanc crémeux** avec des **têtes brunes** et n'ont pas de pattes.

Les végétaux infestés se **dessèchent** progressivement. Les tiges attaquées prennent alors des teintes variées selon la plante-hôte et leur degré d'évolution (rouille, brune, noire). Des **trous d'environ 1 mm de diamètre**, généralement à la face inférieure des tiges, sont observés. Ces attaques successives entraînent une **forte dépréciation de l'esthétique du végétal**, en réduisant son volume de la frondaison et en l'affaiblissant. Les **infestations sévères peuvent conduire à la mort de la plante**.



Photo : Adulte femelle *Xylosandrus compactus* (Pest et Diseases Image Library, Bugwood.org)

Cet insecte est particulièrement **polyphage** puisqu'il peut s'attaquer à **plus de 200 espèces végétales**. En Italie la plante la plus touchée est le laurier sauce, *Laurus nobilis*.

Thrips du ficus, *Gynaikothrips ficorum*

Des **attaques modérées** de thrips du ficus sont signalées dans le Var (La-Valette-du-Var).

L'adulte est **plus gros** que la plupart des autres thrips. Son corps est **allongé** et **noir foncé**. Il va pondre ses œufs sur la **face supérieure des jeunes feuilles**. En se développant, les larves provoquent **l'enroulement** de la feuille sur elle-même. **Ces «cocons» renferment parfois une cinquantaine d'individus**.

Les moyens de protection préconisés pour limiter la propagation de ce thrips sont avant tout **mécaniques**. Il faut **éliminer** et **détruire** toutes les **parties terminales** des branches qui sont les plus attaquées.



Photo : Dégâts sur feuilles de Ficus (Fredon Paca)

Tigre du laurier sauce, *Stephanitis lauri*

Des dégâts de tigre du laurier sauce sont signalés dans les Alpes-Maritimes (Antibes, Saint-Jean-Cap-Ferrat, La Turbie et Blausasc)

Le **tigre du laurier sauce** est un petit insecte au **corps blanc crème marron** et aux **ailes translucides**. Il attaque le laurier sauce : la feuille se couvre de petits **points blancs ou verts clairs** qui correspondent aux piqûres du tigre. Sous cette dernière on observe les insectes et **leurs déjections** (petits encroutements noirâtres). Il a été détecté pour la première fois en France métropolitaine en région PACA en 2017.



Photo : Tigre du laurier adulte (Piednoir F., Cannes)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, PAYSAGISTES, AGENTS DE COLLECTIVITES... SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR, CONTACTEZ-NOUS :
LUCILE ARNAUD: 04 94 35 22 84

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT PAR MAIL.**

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER, RENDEZ-VOUS SUR WWW.BSV-PACA.FR.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

FREDON PACA, GDON DE MARSEILLE, AGROBIO TECH, SARL BIBIANO, COMMUNES DU LAVANDOU, PORT DE BOUC, BAGNOLS EN FORET, CIMETIERE AMERICAIN DE DRAGUIGNAN, SEVERINE MOULIS, AGRODIOAGNOSTIC, ANNE GIVRY ESPACE PAYSAGE, ATRIUM PAYSAGE, BOTANIC, LYCEE AGRICOLE D'HYERES, INRA-UNITE EXPERIMENTALE ENTOMOLOGIE ET FORET MEDITERRANEENNE, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, KOPPERT, CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Lucile ARNAUD

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.